



FORMULAIRE DE DEMANDE D'INSCRIPTION SUR LE REGISTRE DES PERSONNES VULNERABLES

Article L.121-6-1 du Code de l'action sociale et des familles

À RETOURNER à la mairie de NEZEL 27 rue Saint Blaise 78410 NEZEL

ou par email à : secretariat.mairie@nezel.fr

Je soussigné(e)

Nom.....

Prénom

Né(e) le.....

A.....

Adresse.....

Numéro de téléphone fixe.....portable :.....

sollicite mon inscription sur le registre des personnes à contacter en cas du plan d'alerte et d'urgence prévu à l'article L.116-3 du code de l'action sociale

en qualité de personne âgée de 65 ans et plus

en qualité de personne de - 65 ans, reconnue inapte au travail

en qualité de personne en situation de handicap (tout âge)

Je suis informé(e) que cette inscription est facultative et que ma radiation peut être effectuée à tout moment sur simple demande écrite de ma part

Commentaire que vous jugez utile de nous faire savoir :

.....
.....
.....



Personne de mon entourage à prévenir en cas d'urgence

Nom.....

Prénom

Adresse.....

Numéro de téléphone fixe.....portable :.....

Mail :

Je suis informé(e) qu'il m'appartient de signaler à la mairie de Nézel toute modification concernant ces informations, aux fins de mettre à jour les données permettant de me contacter en cas de déclenchement d'un plan d'alerte et d'urgence

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des informations ci-dessus

Fait à.....Le.....

Signature

Les informations recueillies sur ce formulaire sont conservées sur support papier et informatique par la commune de Nézel afin de vous permettre de vous inscrire sur le registre des personnes vulnérables. Elles sont collectées par le secrétariat de la mairie et sont destinées au service social. Elles sont conservées 30 ans. La base juridique du traitement est une obligation légale.

Conformément à la réglementation en matière de protection des données à caractère personnel (loi du 6 janvier 1978 modifiée et Règlement Général sur la Protection des données n°2016/679), vous pouvez exercer vos droits d'accès aux données, de rectification et de limitation en contactant le Délégué à la protection des Données Personnelles de la collectivité en envoyant un courriel à dpd@cigversailles.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits « Informatique et Libertés » ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL



Les personnes âgées et les personnes handicapées à domicile peuvent, pour leur sécurité, faire l'objet d'une inscription effectuée à leur demande, ou du représentant légal, ou par signalement d'un tiers auprès du service social la commune. Dans tous les cas, la personne concernée, ou son représentant légal, ne doit pas s'y être opposée. L'inscription sur ce registre est facultative. Les personnes inscrites peuvent modifier les données nominatives en cas de changement.

Quel est l'intérêt d'un tel registre ?

En cas de crise majeure, les personnes vulnérables et / ou isolées doivent faire l'objet d'un accompagnement adapté à l'événement. Ce registre permet aux services en charge de la gestion de crise de prendre contact (par téléphone ou par une visite au domicile) avec les personnes inscrites sur le registre et de s'assurer qu'elles vont bien.

A qui est-il destiné ?

- Les personnes âgées de 65 ans et plus résidant à leur domicile,
- Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile,
- Les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du code de l'action sociale et des familles (AAH, PCH, carte d'invalidité, reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé), ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la sécurité sociale ou du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre, résidant à leur domicile.

Comment s'inscrire ?

- En complétant le formulaire ci-dessous et en le retournant soit par courrier à la mairie de Nézel 27 rue Saint Blaise 78410 NEZEL soit par mail sur secretariat.mairie@nezel.fr,